



Comité Social d'Administration de Réseau C.S.A. - R. Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Défense – DRH-MD Paris, le 14 mars 2024

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités,

Nous voilà réunis pour cette première séance de l'année 2024 du C.S.A. de Réseau DRH-MD. L'UNSA Défense reste toujours ouverte pour la poursuite des échanges sur les mêmes bases qu'en 2023 pour défendre les intérêts des agents.

🚩 On reprend les mêmes,

Suite au changement de gouvernement, le nouveau 1^{er} ministre a fait le choix, de reconduire dans leurs fonctions le ministre de la transformation et de la fonction publiques ainsi, que le ministre des Armées.

L'année 2024 a commencé par une augmentation de 5 points d'indice pour tous les agents publics rémunérés en référence à un indice, dans le cadre des mesures Guérini. L'UNSA ne peut aucunement se contenter que de cette mesure. Nous demandons une augmentation de la valeur du point d'indice en 2024, bien qu'il soit annoncé un serrage de vis avec un plan de 10 milliards d'euros d'économie sur les dépenses de l'Etat.

Notre ministère n'est pas le plus impacté ; que 105 millions d'euros d'économies. Mais l'UNSA se demande où les trouver ?

Ce nouveau serrage de vis s'ajoute aux 16 milliards d'économies déjà inscrits dans le budget des français pour 2024, provenant pour l'essentiel de la suppression du bouclier énergétique. Donc une baisse significative du pouvoir d'achat.





✚ Le Service à Compétence Nationale de l'Action Sociale des Armées ... des avancées mais pas que,

L'UNSA se réjouit bien entendu des différentes avancées qui visent à promouvoir la reconnaissance des personnels de la filière sociale et à favoriser l'attractivité et la fidélisation (revalorisation de l'IFSE, la mise en œuvre de la prestation de soutien psychologique des conseillers techniques et assistants de service social du ministère des Armées), effort indispensable au vu du nombre des postes vacants, des volontés à quitter le service de l'ASA et des difficultés à recruter.

Mais cette filière reste, il faut tout de même le souligner :

- ❖ La moins reconnue au regard des grilles indiciaires :
- ❖ Faut-il rappeler que les Conseillers Techniques de Service Social (CTSS) sont des cadres, encadrants, de catégorie « A » depuis bien des années...
- ❖ Qu'un CTSS Supérieur, 4^{ème} grade de cette filière intégralement catégorie A, perçoit une rémunération équivalente à celle d'un attaché, premier grade du corps administratif de niveau A ?
- ❖ Une filière privée du CTI (complément de traitement indemnitaire) dans le cadre du SEGUR2, auquel peut prétendre la majorité des travailleurs sociaux.

✚ L'Attractivité au MINARM

- Un projet de loi pour une réforme de la Fonction publique semble arriver courant deuxième semestre 2024. La notion de mérite sera au cœur de la réforme.
- Comment sera-t-elle mise en œuvre ?

Monsieur le Directeur, mesdames, messieurs nous vous remercions de votre écoute.

